



(28.11.2016, rev. 16.02.2018)

Politique de cohésion et régionale de l'UE et la coopération transfrontalière

Problème:

- L'implémentation incomplète du marché intérieur européen et l'utilisation des potentiels territoriaux sont **influencées par** le fait que l'Union européenne est traversée par de **nombreuses frontières**. De différentes compétences, structures, des lois fiscales et sociales s'affrontent aux frontières.
- Les **régions frontalières et transfrontalières** sont particulièrement affectées par les **diversités géographiques**, très souvent quand les frontières passent le long des rivières, sur les chaînes des montagnes, etc.
- Comme indiqué dans **le traité de Lisbonne** et dans les divers **rapports sur la politique de cohésion**, en plus des **régions frontalières** aussi **d'autres régions** telles que des montagnes, des îles et des régions à très faible densité de population sont répertorié comme zones à **problèmes spécifiques**. Beaucoup de ces régions sont **en même temps des régions frontalières**. Cela signifie que de **nombreuses régions frontalières** sont touchées non seulement par un mais par **plusieurs caractéristiques négatives**:
 - montagnes
 - zones côtières
 - îles
 - périphérie (nationale, quelquefois même européenne)
 - régions à très faible densité de population
 - régions rurales

I. Réponses:

- **La nécessité de fusionner** aux frontières par la coopération transfrontalière est une **condition préalable** à l'intégration européenne progressive.

- La coopération transfrontalière est **le plus touchée par la cohésion territoriale**. S'il n'y a pas de cohésion aux frontières de l'Europe, il est assez difficile de parvenir à l'intégration européenne et à la cohésion territoriale au sein de l'UE dans son ensemble.
- **La cohésion et la politique régionale aide les régions frontalières à développer leur plein potentiel**, en surmontant les demi-cercles existants sur les deux côtés à cause des frontières. Ainsi, le résultat de la coopération est souvent une «masse critique» pour les investissements qui ont un sens seulement à travers des frontières (hôpitaux, services, installations d'élimination des déchets, gestion de l'eau, la coopération économique, etc.).
- Ces politiques contribuent à créer **une nouvelle qualité des frontières**: ils deviennent des espaces de rencontre et des laboratoires pour l'intégration.
- Seulement avec l'aide de la politique de cohésion et régionale, des conditions ont été **créé** (infrastructures, structures réelles transfrontalières, instrument juridique pour la coopération décentralisée) aux "**anciennes et nouvelles frontières intérieures**» et plus tard, aux **frontières extérieures de l'UE**, pour **profiter pleinement des potentiels de croissance économique**, mais aussi des opportunités dans l'environnement, l'innovation, le tourisme, la coopération des services sociaux **à travers les frontières**.
- La phrase: «Des diversités géographiques ne sont pas des handicaps, mais du potentiel inutilisé» vaut en particulier pour les régions frontalières qui ont besoin de soutien du niveau européen et/ou national.
- **Le niveau régional / local** a prouvé être le niveau le plus approprié pour **mettre en œuvre** de nombreux programmes de l'UE et des projets, en particulier dans la politique de cohésion et régionale européenne et les initiatives communautaires, avec de bons résultats.
- La coopération transfrontalière reste un **instrument clé de la politique de cohésion régionale européenne**, dont l'objectif prioritaire (à part de croissance et emploi) est aussi la promotion de la cohésion territoriale.
- Aujourd'hui, la coopération transfrontalière est plutôt une **politique européenne des affaires intérieures** qu'une politique extérieure nationale et donc pas national, mais une **priorité européenne et un objectif politique de l'UE**.
- C'est aussi pour cette raison, qu'elle doit rester un **objectif** de la politique européenne **indépendant** dans le cadre de la cohésion européenne et la politique régionale.

- L'approche programmatique stratégique pluriannuelle doit être maintenue afin de développer la coopération transfrontalière.
- **Des programmes de l'UE avec l'objectif concret „coopération transfrontalière“ ont le grand avantage, qu'il y a des fonds de l'UE disponible uniquement à cet effet et pour plusieurs années, ce qui à son tour lie des fonds régionaux et nationaux du co-financement.**
- La coopération transfrontalière ne bénéficie **pas de priorité nationale**. Sans des programmes de l'UE, un **travail transfrontalier ciblé** avec un cofinancement assuré sur plusieurs années n'est **pas possible au niveau national**. Il subirait des **revers** importants.

II. Valeur ajoutée de la coopération transfrontalière

La coopération transfrontalière et ses résultats (en termes de croissance et de l'emploi) se posent **toujours plus** de ce qui se passe au niveau national dans une région frontalière. Ainsi, elle contribue de manière significative à la mise en œuvre des politiques européennes actuelles et futures.

- Elle va bien au-delà des expériences et votes et conduit à la **coopération pratique avec des résultats tangibles** dans les domaines suivants: les infrastructures, l'industrie, l'innovation et la recherche, le marché du travail, le tourisme, la culture et plus.
- **La coopération transfrontalière crée de la valeur ajoutée** (valeur ajoutée européenne, politique, institutionnel, économique et socio-culturel) et **contribue** manifestement à **l'intégration européenne** et au processus d'unification européenne.
- Les décisions prises de la Présidence luxembourgeoise fin de 2015, le rapport de la Présidente du Comité du développement régional du Parlement européen, Mme Mihaylova, ***l'Alliance pour la cohésion*** promue par le Comité européen des régions, plusieurs rapports et recommandations du Parlement, les documents de travail de la Commission, les évaluations et les communications, les propres opinions du CdR, etc., confirment que **la coopération territoriale européenne et particulièrement transfrontalière crée une contribution significative à l'intégration européenne** et des valeurs ajoutées. (Nous comme ARFE, ajoutons: la coopération transfrontalière est **le ciment de la maison européenne!**)